

Journée CDOM 75 03/12/2016

Les outils de l'installation à Paris

Dr Bruno SILBERMAN Président de l'URPS médecins libéraux lle-de-France



Les outils de l'installation

L'URPS médecins libéraux lle-de-France :

Qui sommes-nous?



URPS: définition

- ★ Association loi 1901 créées par la loi du 21 juillet 2009, portant réforme de l'Hôpital et relative aux Patients, à la Santé et aux Territoires (dite loi HPST).
- → Dans chaque région, une URPS rassemble, pour chacune des professions, ses représentants exerçant à titre libéral sous le régime conventionnel de l'Assurance Maladie.
- ★ Les URPS médecins libéraux sont financées par une contribution obligatoire, annuelle, des médecins exerçant dans le cadre conventionnel au 1er janvier de l'année, assise sur les revenus et levée par l'URSSAF.



Les missions de l'URPS médecins

L'URPS médecins participe notamment :

- A la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé ;
- A l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins ;
- A l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la **permanence des** soins, la **continuité des soins** et les **nouveaux modes d'exercice** ;
- A des actions dans le domaine des **soins**, de la **prévention**, de la veille sanitaire, de la **gestion des crises sanitaires**, de la promotion de la santé et de l'**éducation thérapeutique** ;
- A la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons de santé et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins mentionnés à l'article L. 4135-4 ;
- Au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés ;
- A la mise en œuvre du développement professionnel continu.



Les outils de l'installation en lle-de-France

Dans le cadre de ses missions et d'un contrat avec l'ARS lle-de-France, l'URPS anime :

- 1. Les Permanences d'aide à l'installation
- 2. Le Site Portail Soigner en Ile-de-France en partenariat avec le Conseil Régional de l'Ordre des Médecins, SRP, SIHP, SCCAPHP.
- 3. Et accompagne les médecins qui souhaitent se regrouper et travailler en commun



- Une permanence locale par mois dans chaque département pour vous accompagner dan votre projet
- → A cette occasion, vous rencontrez les acteurs départementaux de votre installation : médecins (URPS), CPAM, Ordre, ARS.
- Et vous bénéficiez de tous les conseils utiles, professionnels et administratifs.
- Calendrier complet et inscriptions sur :
 www.soignereniledefrance.org
- Vos contacts :

Ludivine Protin, Alexis Vervialle 01 40 64 17 77

La permanence locale d'aide à l'installation en lle-de-France



Prenez rendez-vous

nous vous aidons à concrétiser votre projet Calendrier et inscription en ligne sur www.soignereniledefrance.org







Avec la participation des Ordres des professionnels de santé d'île-de-France



COMMENT S'INSCRIRE?

Au minimum 15 jours avant la date de réunion :

- Une inscription par formulaire internet, disponible sur les sites partenaires (URPS, Syndicats des jeunes et facultés, PAPS, Soigner en Ile-de-France, Conseils Ordinaux, CPAM)
- Un secrétariat régional : 01.40.64.14.77

AVANT LES RÉUNIONS:

- Un entretien téléphonique préalable est organisé avec les inscrits (cet entretien est conduit par un administratif URPS).
- Une fiche de restitution de cet entretien est ensuite adressée aux partenaires participants deux semaines avant la réunion.

APRÈS LES RÉUNIONS:

Les professionnels de santé reçus sont accompagnés jusqu'à leur installation.



Depuis l'ouverture, en 2012, de ces permanences d'aide à l'installation:

- 353 médecins reçus en entretien dont 82 médecins pour un projet à Paris
- Les spécialités les plus représentées :
 - Généralistes (42)
 - Psychiatres (14)
 - Pédiatres (4) & gynécologues (4)



Les prochaines dates pour Paris :

75 - Permanence locale d'aide à l'installation à Paris	
mercredi 23 novembre 2016	mercredi 29 mars 2017
de 13h30 à 16h30	de 13h30 à 16h30
mercredi 25 janvier 2017	mercredi 26 avril 2017
de 13h30 à 16h30	de 13h30 à 16h30
mercredi 22 février 2017	mercredi 24 mai 2017
de 13h30 à 16h30	de 13h30 à 16h30

Lieu:

URPS médecins libéraux Ile-de-France 12 rue Cabanis 75014 Paris (M° Glacière)



Témoignages

2. Vous informer sur internet avec Soigner en Ile-de-France.org



Projets dans les villes

la démographie médicale



3. Exercer en groupe: reprise possible

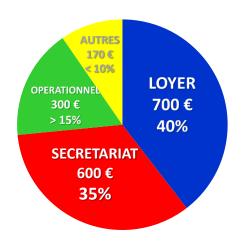
C'est possible: 1080 groupes en activité recensés en lle-de-France Soit environ 7000 professionnels de santé dont 2/3 sont des médecins



252 soit 25 % de ces cabinets de groupe sont dans Paris Intra Muros, 132 cabinets de groupes sont uniquement composé de médecins.



3. Exercer en groupe: a quel coût?



1.770 € de charges mensuelles répartis en 4 grandes catégories

Dans notre étude économique d'exercice regroupé coordonné équilibre du loyer à 120 € m² annuel.



Regard professionnel

Mais notre rôle c'est aussi de faire remonter les problématiques de l'exercice libéral aux pouvoirs publics.

Et Paris présente quelques particularités:

- Immobilier selon arrondissement entre 400 à 500 € mensuel au m²
- Coût de la vie et de l'exercice professionnel supérieur d'environ 30 % au niveau national
- Grande difficulté à trouver des locaux aux normes établissement recevant du public (ERP)
- Disparition programmée des exercices à tarif opposable exclusifs



Regard professionnel

Les plans d'aide Ville et ARS présentent en ce sens quelques faiblesses :

- Concentrés sur des quartiers « prioritaires »
- Uniquement sur le premier recours excluant bon nombre de correspondant et le maillage spécialistes
- Imposant un exercice exclusif de secteur 1 dans un cahier des charges bien trop lourd à mettre en œuvre sur la durée.

Au final, les aides à l'installation des pouvoirs publics sont quasi inopérantes dans Paris qui continue progressivement à se démédicaliser ...





Restons pragmatique:

S'installer dans Paris c'est tout à fait possible!!

- Pas de modèle unique
- Réalité du coût de la pratique
- Tenant compte avant tout des besoins de la population
- Dans le respect de la liberté d'exercice et des aspirations des jeunes médecins